



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
N° 2111332100367  
Date de l'accusé de réception : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Date de convocation : 20 mars 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-028

Date d'affichage : 20 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 34

**Objet : Convention de prise en charge financière entre la Ville et la CAESE  
dévoisement de réseau (médiathèque Diane de Poitiers)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

## ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER, représenté par Mme Fatos KEBELI, M. Gérard HEBERT représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Claude MASURE représentée par M. Jean-Michel JOSSO, M. Franck COENNE représenté par Mme Françoise PYBOT, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Medhi MEJERI, M. Mostefa GHENAÏM représenté par Mme Emmanuelle ROYERE, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG.

ETAIT ABSENT : Mme Kadiatou LY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PABOUDJIAN

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission politique de la ville et des quartiers en date du 17 mars 2025,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de dévoyer un réseau de fibre optique et de vidéoprotection, propriété de la Ville, sur la façade de la médiathèque Diane de Poitiers, afin de répondre aux prescriptions de la DRAC dans le cadre des travaux sur le bâtiment ;

CONSIDERANT qu'il est préférable pour la ville d'agir sur son propre réseau et se faire rembourser des frais engagés,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide le principe du dévoiement du réseau de fibre optique et de vidéoprotection sur la façade de la médiathèque Diane de Poitiers avec une réalisation par la ville et un remboursement correspondant de la CAESE ;
- Valider le projet de convention correspondant, tel que joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant désigné à signer ladite convention, ainsi que toute pièce nécessaire à la bonne exécution de cette décision.



Pour le Maire empêché  
Marie-Claude GIRARDEAU  
1ère Adjointe au Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....3.1.MARS.2025..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.